



Chers-ères collègues,

La mission principale d'un syndicat est de bien de défendre les salariés, les emplois, le pouvoir d'achat et leurs conditions de travail...

Pour l'UNSA Aérien l'information et l'accompagnement de tous ceux qui le souhaitent est une priorité.

Une page est tournée ... mais le livre est toujours ouvert !!



La liquidation de CAIRE est toujours en cours d'exécution et de nombreuses questions restent en suspens :

- L'accompagnement des collègues quittant l'entreprise,
- Les reclassements à proposer pour sauvegarder les compétences d'un personnel qualifié et expérimenté,
- la date de versement des salaires, indemnités.

L'UNSA Aérien déplore que les administrateurs n'aient pas suffisamment informé les collègues non repris et aient osé initier un plan qui n'a rien de social. Nous sommes juste au courant que les notifications ont été envoyées et le versement des soldes de tout compte ne sera pas effectué début décembre (délai du CSP oblige),

Vos élus vous tentent d'avoir plus d'informations officielles et reviendront vers vous,



Trouvons les ressources nécessaires pour relever le défi !!

L'UNSA Aérien témoigne son soutien à tous les Collègues qui ont transpiré jusqu'au bout pour le bien de CAIRE. La reconnaissance est absente mais nous connaissons vos valeurs et vos compétences...

L'UNSA Aérien souhaite du courage aux Collègues qui poursuivent de nouvelles aventures, n'abandonnons jamais...

L'UNSA Aérien informe qu'elle assiste tous les Collègues qui la sollicitent : une application mobile est à télécharger pour connaître vos droits. Il est toujours temps de nous rejoindre pour construire du nouveau...

Une fin annonce souvent un début....Cependant ?

L'UNSA Aérien s'interroge sur le démarrage de la nouvelle entité. Le plan de vol devra être opérationnel !!

Le personnel s'étonne unanimement du silence de plomb qui pèse sur l'organisation et sur la mise en place des moyens permettant de faire décoller l'activité.

Il faut dire que la nouvelle compagnie a besoin d'une Direction efficace, compétente, communicante et stratégique à court, moyen et à long terme.

Il faut dire que pour faire fonctionner une compagnie aérienne, il faut du temps, de l'argent, un Certificat de Transport aérien et des avions en bon état,

Et ATTENTION : Il faut aussi et surtout un personnel motivé, bien encadré et confiant...

L'UNSA Aérien y croit !! Parce qu'il le faut !!



L'UNSA Aérien considère que la victoire s'obtiendra par le travail **ENSEMBLE**.

L'UNSA Aérien cherchera une réponse satisfaisante aux questions posées et fera toujours des propositions.

L'UNSA Aérien veillera aux conditions de travail de tous dans ce nouveau contexte.

L'UNSA Aérien suivra de près l'évolution de l'entreprise afin que les engagements pris soient respectés.

L'UNSA Aérien continuera d'œuvrer sans relâche pour faire valoir les droits des salariés avec un dialogue social, avec les Institutions Représentatives du Personnel (IRP), et au sein d'une entreprise transparente!

Pour l'UNSA Aérien c'est l'union qui fait la force...

Sandrine KANCEL : 0690 11 78 52

Pour toutes questions sandrine.kancel@unsaaerien.com

<https://www.unsa-aerien.fr/nous-rejoindre>



Bulletin d'adhésion

(Mandat de Prélèvement SEPA)

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Matricule :

Entreprise : Lieu :

Date d'embauche : Service :

Classement/Niveau : Fonction :

☐ Temps plein ☐ Temps partiel (justificatif) N° Licence Part-66 : **Tech Aéro**

Tél. Port :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tél. Dom :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Courriel perso :

Courriel pro :

Adresse :

Code postal : Ville :

IBAN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prélèvement ☐ Annuel ☐ Semestriel

Paiement : ☐ Trimestriel ☐ Mensuel

☐ Chèque

A :

Le : / /

Signature

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter les champs du mandat.

En signant ce document vous autorisez, (1) A envoyer des instructions à votre banque pour débiter le compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de : **UNSa-Aérien SNMSAC**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant le date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

J'accepte en soumettant ce formulaire d'inscription que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de mon inscription au syndicat UNSa Aérien SNMSAC. Certaines informations (Nom, Prénom, Adresse postale, Date de naissance, mail) seront transmises à la Fédération UNSa Transport par le biais du logiciel de trésorerie. Dans le cadre de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) toutes les informations contenues dans ce formulaire d'adhésion ne seront exploitées que dans le cadre des activités du syndicat UNSa Aérien et vous pourrez exercer vos droits de modifications en contactant le syndicat : bureaunational@unsaaerien.com

Les informations recueillies à partir du formulaire d'adhésion font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'UNSa Aérien SNMSAC à des fins de traitement de votre demande et de gestion. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à ces finalités. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement que vous pouvez exercer en nous contactant. Pour en savoir plus, veuillez nous écrire à bureaunational@unsaaerien.com